



À compter du 1<sup>er</sup> février 2023, les rabais sur les frais annuels suivants s'appliqueront automatiquement pour les clients HSBC Advance, HSBC Premier et les clients des Services aux clients privés HSBC. Le rabais sera traité à la date anniversaire de l'ouverture du compte de carte de crédit.

	Frais annuels	Rabais sur les frais annuels		
		Clients HSBC Advance <sup>1</sup>	Clients HSBC Premier <sup>2</sup>	Clients des Services aux clients privés HSBC <sup>3</sup>
Mastercard <sup>MD</sup> HSBC + Récompenses <sup>MC</sup>	25 \$	25 \$	25 \$	25 \$
Mastercard <sup>MD</sup> HSBC World Elite <sup>MD</sup>	149 \$	25 \$	50 \$	149 \$
Mastercard <sup>MD</sup> HSBC Premier World Elite <sup>MD</sup>	149 \$	25 \$	50 \$	149 \$
Mastercard <sup>MD</sup> HSBC Metal World Elite <sup>MD</sup>	499 \$	0 \$	0 \$	499 \$

^ Tous les frais et les rabais peuvent être modifiés en tout temps.

<sup>1</sup> Pour être admissible à HSBC Advance, vous devez avoir un compte-chèques HSBC Advance actif et maintenir un solde de 5 000 \$ ou plus en dépôts et en placements personnels auprès de la Banque HSBC Canada et de ses filiales, ou avoir un prêt hypothécaire résidentiel personnel à la Banque HSBC Canada dont le montant initial était d'au moins 150 000 \$. Des restrictions s'appliquent. Des frais mensuels vous seront facturés si vous ne répondez pas à au moins un des critères d'admissibilité susmentionnés. Pour tous les détails sur l'admissibilité et tous les frais qui peuvent s'appliquer, veuillez consulter la brochure Frais de gestion s'appliquant aux comptes de particuliers – Déclaration de renseignements, que vous pouvez trouver dans les succursales de la Banque HSBC Canada ou en ligne, à [www.hsbc.ca](http://www.hsbc.ca).

<sup>2</sup> Pour être admissible à HSBC Premier, vous devez avoir un compte-chèques HSBC Premier actif et maintenir un solde de 100 000 \$ ou plus en dépôts et en placements personnels auprès de la Banque HSBC Canada et de ses filiales, avoir un prêt hypothécaire résidentiel personnel à la Banque HSBC Canada dont le montant initial était d'au moins 500 000 \$ ou effectuer un dépôt de revenu de 6 500 \$ chaque mois civil et démontrer que vous avez 100 000 \$ ou plus en actifs sous gestion au Canada. Des restrictions s'appliquent. Des frais mensuels vous seront facturés si vous ne répondez pas à au moins un des critères d'admissibilité susmentionnés. Pour tous les détails sur l'admissibilité et tous les frais qui peuvent s'appliquer, veuillez consulter la brochure Frais de gestion s'appliquant aux comptes de particuliers – Déclaration de renseignements, que vous pouvez trouver dans les succursales de la Banque HSBC Canada ou en ligne, à [www.hsbc.ca](http://www.hsbc.ca).

<sup>3</sup> Pour tous les détails sur l'admissibilité aux Services aux clients privés HSBC, veuillez consulter les conditions relatives au programme Services aux clients privés HSBC, que vous pouvez trouver en ligne, à [hsbc.ca/conditionsscp](http://hsbc.ca/conditionsscp).

<sup>MD/MC</sup> World Elite et Mastercard sont des marques déposées et le concept des cercles et Tapez et partez sont des marques de commerce de Mastercard International Incorporated. Utilisées en vertu d'une licence.

<sup>MC</sup> HSBC +Récompenses est une marque de commerce de HSBC Group Management Services Limited. Utilisée en vertu d'une licence.